

<http://www.snetap-fsu.fr/Auch-preavis-de-greve-pour-le-13.html>



# Auch : préavis de grève pour le 13 janvier

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 9 janvier 2012

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Suite à la parution de la circulaire « mouvement », force est de constater que **l'administration a refusé la demande de passage à temps plein de trois enseignants titulaires actuellement à mi temps : Caroline Lacrabe ([EPS](#)), Laurent Cazères (Biologie) et Marie France Perret (chaire de Biotechnologie, génie biologique et technologie alimentaire).**

Cette situation est d'autant plus scandaleuse que les 3 mi-temps manquants relèvent de besoins permanents indiscutables pour lesquels il faudra impérativement recruter des vacataires ou des contractuels comme cela s'est passé à cette rentrée.

Ainsi, le poste de titulaire de biologie à 50% est complété par un poste d'[ACEN](#) de biologie à 50% ; le poste de titulaire en technologie alimentaire à 50% est complété par un poste d'ACR en microbiologie-biochimie (= génie biologique et biotechnologie) ; le poste d'EPS à 50% est complété par des vacances et autre.

Dans ces trois cas, **les volumes horaires justifient assurément le changement de quotité de travail souhaité par les titulaires.**

Après la disparition de nombreux postes de titulaires enseignants et administratifs ces dernières années, les Personnels ont fait face à des surcharges de travail dans tous les domaines, et qui n'ont fait qu'augmenter et perdurer dans le temps sans aucune reconnaissance...

À cette dégradation des conditions de travail s'ajoute le traitement incompréhensible réservé à ces trois collègues. Les Personnels solidaires n'accepterons pas de les voir maintenu à mi temps, ou qu'on leur demande de partir en complément de services hors du département (pour l'un d'entre eux : distance avec le 2ème établissement de 150 km !!!!!), alors même que le [LEGTA](#) a besoin d'eux sur place. Cette situation ubuesque est absolument inacceptable !

Les Personnels tiennent à dénoncer le manque de reconnaissance avéré de leur employeur pour les agents en question et les conséquences désastreuses sur leurs vies privées et la qualité des enseignements dispensés. **Ils exigent l'augmentation des quotités de travail de ces trois postes à 100%, et pour cette raison ils appellent à la grève.**

Le Secrétariat Général du SNETAP compte sur la diligence et le sérieux de vos services dans le traitement de ces situations et demande d'ores et déjà que les Représentants des Personnels mobilisés soient reçus sans délai par le [DRAAF-SRFD](#). Dans l'attente, recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette  
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-[FSU](#)

---

Échos de l'action dans la presse régionale :

- [Sud-Ouest, 14 janvier 2012](#) ;
- [La Dépêche, 14 janvier 2012](#).